

AGNIESZKA DRYJAŃSKA

Université de Varsovie, Institut d'Études Romanes

a.dryjanska@uw.edu.pl

ORCID : 0000-0003-1649-8408

La féminisation des noms de métiers – prétexte pour une réflexion sociale et culturelle alimentée par des données de corpus dans le cadre des études de philologie

The Feminisation of Job Titles: A Pretext for Social and Cultural Reflection Based on Corpus Data

Abstract

In the theoretical part of this paper, we propose to draw up a double panorama clarifying, on the one hand, the main linguistic and social issues connected with the feminization of job titles in the French-Polish contrastive perspective, and on the other hand, the data-driven didactic approach favouring the development of lexical and general skills. Secondly, we examine the results of a project adopting this methodology in which the formation of the feminine forms of job titles was analysed by students through lexicographic sources and a text corpus. The results show that lexicographers are not always unanimous about feminine lexemes, and that the language usage reflected in text corpora based on contemporary language does not confirm the use of all the forms proposed by prestigious institutions and dictionaries. Another advantage of this approach lies in the development of students' autonomy, their capacity for critical analysis and their heuristic skills, which are very important extralinguistic goals in university education.

Keywords: feminization; job titles; text corpus; teaching French as a foreign language

Mots clés : Féminisation des noms de métiers ; corpus de textes ; enseignement du français ; FLE

Introduction

L'emploi des nouvelles technologies dans le cadre philologique se résume aujourd'hui à une capacité à se servir judicieusement et avec habileté de grandes quantités de données textuelles. Elles constituent une source inépuisable de données langagières qui peuvent être exploitées de manière variée en philologie romane. Il est pourtant crucial de choisir des sujets pertinents pour les étudiants de FLE, débutants et avancés, afin de les pousser à une réflexion. La féminisation des noms de métiers en est un bon exemple en tant que sujet rapprochant deux réalités : linguistique et extralinguistique (sociale, culturelle et politique) (Latos 2020) et, par conséquent, « suscitant l'intérêt [...] des utilisateurs ordinaires du polonais contemporain » (Szpyra-Kozłowska 2019 : 22).

Le mot *féminisation*, tout polysémique qu'il soit, a un sens grammatical. Il désigne, « l'action de féminiser un substantif, de lui attribuer le genre féminin » (TLFi). C'est aussi dans ce sens grammatical que le terme est utilisé dans la Circulaire de 1986 et par l'Académie française (2019).

Dans la perspective linguistique, la féminisation des noms de métiers présente deux défis : la formation du féminin et son usage. La première paraît parfois problématique (Szpyra-Kozłowska 2019), vu les règles grammaticales permettant de former plusieurs formes féminines, par exemple les formes *premiera*, *premierka*, *entrepreneure*, *entrepreneuse*. Ensuite, quoique certains mots soient recommandés par les lexicographes, leur usage suscite des réticences (Rada Języka Polskiego (RJP)¹ 2012). Il en résulte qu'ils ne sont pas fréquemment utilisés.

La féminisation des noms de métiers revêt également une dimension sociale et culturelle. Selon le RJP, la féminisation des noms de métiers témoigne de « l'égalité des femmes dans l'exercice des professions »² (RJP 2012). Selon Bańko (2012), le fait de ne pas utiliser des formes féminines existantes est une forme de discrimination. La féminisation des noms de métiers dépasse également le cadre linguistique en France, où elle est un vrai sujet de société (Lenoble-Pinson 2008) qui reflète un problème de visibilité des femmes dans la langue et, à travers la langue, dans la vie publique. Il n'est donc pas étonnant que cette problématique provoque de vifs débats entre différents acteurs de la vie sociale et culturelle, l'opinion publique et les médias (à titre d'exemple, *Radio France*³, *le Figaro*⁴, *le Monde*⁵). Le problème étant loin d'être tranché dans les sociétés française et polonaise, il pourrait se montrer intéressant pour les étudiants. Il est aussi souvent considéré comme un sujet politique. Cependant, nous allons nous intéresser à ses dimensions linguistique, sociale et culturelle.

Dans le cadre théorique de notre recherche, nous nous proposons de dresser un double panorama en vue d'éclairer, d'un côté, les principaux enjeux linguistiques, sociaux et culturels de la féminisation des appellations professionnelles dans la perspective contrastive franco-polonaise et, de l'autre, la spécificité d'un *data-driven learning* (DDL) favorisant le développement des compétences lexicales et grammaticales et des compétences générales. Ensuite, nous examinerons les résultats d'une recherche-action adoptant

1 Le Conseil de la langue polonaise.

2 Pl. « używanie [feminywów] będzie świadczyć o równouprawnieniu kobiet w zakresie wykonywania zawodów ».

3 Chaverou et Moghaddam (2019).

4 Develey (2018).

5 Cerquiglini (2019).

cette méthodologie et dans le cadre de laquelle la formation du féminin des noms de métiers a été analysée par des étudiants en s'appuyant sur des sources lexicographiques et des corpus de textes.

2. Cadre institutionnel de la féminisation des noms de métiers en France et en Pologne

« La grande querelle de la féminisation » (Cerquiglini 2018 dans Pires 2020) se traduit en Pologne, par exemple, par une divergence fondamentale entre W. Doroszewski, opposé à la féminisation des noms de métiers, et Z. Klemensiewicz, partisan de la logique de genre propre au polonais (Latos 2020).

La prescription gouvernementale de Laurent Fabius du 11 mars 1986, ordonnant le lancement officiel du processus de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, s'est heurtée à de grandes réticences de la part de l'Académie française. En 2014, cette prestigieuse institution « rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes » (Académie française 2014). En 2019, on note un changement de position de l'Académie qui reconnaît « le décalage que l'on observe entre les réalités sociales et leur traduction dans le langage » (Académie française 2019) et, par conséquent, se montre favorable à ce processus en soulignant qu'« il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions ». L'opinion de l'Académie réjouit Bernard Cerquiglini, qui plaide pour la féminisation des noms de métiers et en déplore le retard en France par rapport à d'autres pays francophones, comme le Canada, la Belgique ou la Suisse (Cerquiglini 2019).

Le RJP s'est montré favorable à la féminisation des noms de métiers un peu plus tôt, dans son communiqué du 19 mars 2012 : « les formes féminines des noms de métiers sont acceptables du point de vue du système de la langue polonaise »⁶. Il explique cependant que si la plupart des noms de professions et de titres féminisés restent d'un usage peu fréquent aujourd'hui encore, c'est parce qu'ils suscitent des réactions négatives de la part de la majorité des Polonais. En 2019, tout en refusant la responsabilité d'imposer une norme en la matière, le RJP reconnaît aux locuteurs le droit d'apprécier eux-mêmes s'il y a lieu d'utiliser les formes féminines (RJP 2019).

3. Aperçu ethnolinguistique de la féminisation des noms de métiers

La convergence des problématiques linguistique, culturelle et sociale liée à la féminisation des appellations professionnelles nous met au cœur d'une longue réflexion ethnolinguistique sur « la langue dans sa relation complexe avec la société et la culture » (Bartmiński 1988c : 5, dans Bartmiński 2018 : 30). En expliquant comment la culture se manifeste dans la langue, Bartmiński mentionne des techniques de formation des mots et signale une « expansion des formes féminines en polonais » (Bartmiński 2018 : 34). La relation entre la langue et la culture peut être envisagée dans l'optique anthropologique de Lévi-Strauss, laquelle sous-tend la pensée ethnolinguistique. L'anthropologue traite la langue comme un produit de la culture, un reflet des « caractéristiques générales d'une société » (Michaud et Marc 1981).

6 Pl. « formy żeńskie nazw zawodów i tytułów są systemowo dopuszczalne ».

Manifestement, le communiqué gouvernemental et ceux de l'Académie française et du RJP cités ci-dessus ont pour but de permettre des changements langagiers associés à des changements sociaux et culturels, comme « l'accession des femmes, de plus en plus nombreuses, à des fonctions de plus en plus diverses » (Circulaire 1986). On souligne dans la même circulaire que cette « réalité doit trouver sa traduction dans le vocabulaire ».

L'élément sociolinguistique qui doit être pris en compte dans l'analyse ethnolinguistique est le *language style*⁷ (Bartmiński et Zinken 2009) (fr. registre de langue). Le style qui fournit le plus d'informations pertinentes dans l'analyse du sens dans la perspective culturelle est le registre familier, ou *colloquial style* – « le plus fréquemment utilisé et le plus expressif » (Bartmiński 1991, dans Bartmiński et Zinken 2009 : 14) – or ce style est très représenté dans les corpus de textes basés sur Internet, par exemple dans la Leipzig Corpora Collection (LCC) utilisée dans notre projet.

4. Les deux principaux procédés de formation du féminin des noms de métiers

Dans les différentes langues, on distingue deux principaux procédés de formation des noms de métiers exercés par les femmes : la neutralisation, utilisée principalement dans les langues à système très réduit de catégories de genre, comme l'anglais, et la 'féminisation' (pl. 'feminizacja'), propre aux langues où ce système est bien développé (Szpyra-Kozłowska 2019 : 23). En polonais et en français, nous observons les deux procédés, dont l'emploi est variable dans le temps. Le but du premier est de neutraliser l'opposition de genre codée lexicalement dans la langue (Latos 2020 : 232) : par exemple, le mot *reżyser* (*metteur en scène*) peut être utilisé au masculin et au féminin. Afin de distinguer le genre, on recourt à l'emploi du mot *pani* (*madame*), par exemple, *pani profesor* (*madame la professeur*) ou à l'accord en genre de différentes parties du discours accompagnant ce lexème, par exemple *ten* (*ce*) / *ta* (*cette*). En français, il convient aussi de mentionner les formes épécènes, comme *fonctionnaire* ou *juge*, qui ne nécessitent aucune modification morphologique, la distinction du genre se faisant par l'emploi d'un déterminant approprié. Ces formes se prêtent mal à une analyse automatique dans un corpus de textes. Leur identification dans la LCC nécessite une analyse « manuelle » des exemples extraits du corpus.

Le deuxième procédé se fait par l'intermédiaire de différents suffixes, spécifiques à chaque langue. Les apprenants débutants se familiarisent avec cette méthode au début de l'apprentissage. La suffixation française présente toutefois une particularité intéressante et qui n'est d'habitude pas éclaircie dans les manuels ni dans les dictionnaires : la productivité des suffixes et leurs connotations ne sont pas les mêmes. L'Académie française signale que « les formes féminines en *-esse* correspondent à un mode ancien de féminisation, très marqué et regardé de ce fait aujourd'hui comme porteur d'une discrimination » (Académie française 2019). Il arrive aussi que le suffixe *-euse* « soit connoté de façon dépréciative parce qu'il renvoie à de *petits métiers* » (Lenoble-Pinson 2008). En polonais, on note aussi une diversité de formes due au fait que leur usage n'est pas encore légitimé par la norme, comme *rektorka* (*recteure*) vs *rektora* vs *rektorczyni* (Szpyra-Kozłowska 2019 : 28). Leurs connotations diffèrent aussi : par exemple,

7 La notion de style, introduite par Labov (Bell et al. 2016), est traduite en français par *registre* ou *niveau de langue*, tous deux liés « à la différenciation sociale » (Dubois et al. 1973 : 337). Les *registres* ou *niveaux de langue* correspondent à des « usages qui apparaissent uniquement dans un milieu déterminé » (Ibidem).

les formes en *-ka* comme *dyrektorka* semblent plus courantes, familières et peu valorisantes (Szypra-Kozłowska 2019 : 27).

4.1. Féminisation des noms de métiers : les principaux obstacles

Les opposants à la féminisation des noms de métiers en Pologne et en France évoquent des causes purement linguistiques, c'est-à-dire phonologiques ou polysémiques. Dans les deux langues, certaines formes ne conviendraient pas parce qu'elles ont déjà un autre référent, par exemple *coiffeuse* (« petite table pour les soins de beauté », Larousse en ligne) ou *cafetière* (« appareil ménager servant à faire le café », Larousse en ligne) et en polonais *pilotka* (*bonnet d'aviateur*).

En polonais, l'argument phonologique est avancé à propos de nouvelles formes difficiles à prononcer en raison de la chaîne de consonnes qui résulte de leur féminisation, comme dans *chirurgżka* (*chirurgienne*), ce qui n'est pourtant pas problématique dans de nombreux autres mots comme *zmarszczka* ou *bezwzględny* comprenant plus de consonnes (RJP 2019). En français, selon certains détracteurs de la forme écrite, « la finale *-aine* serait laide », évoquant le mot *vaine*, mais n'est pourtant pas dérangeante dans le cas de *châtelaine*, bien ancrée dans l'usage (Lenoble-Pinson 2008).

4.2. Aperçu historique de la féminisation des noms de métiers

Une brève analyse historique permet de constater que le procédé de féminisation des noms de métiers en français et en polonais a évolué à travers les siècles, et que les réticences contemporaines sont motivées culturellement, comme l'ont aussi découvert les étudiants impliqués dans notre projet, soit pendant leur travail sur la base de données Frantext, soit en explorant des documents de l'Académie française ou des articles de presse avant l'étude de corpus. Tout d'abord, il est à noter que le français et le polonais, tout au long des siècles, dans l'usage des appellations professionnelles, ont commencé à considérer le genre masculin comme *neutre*⁸ (Académie française 2014, Latos 2020 : 232). Cependant, certaines formes discutées aujourd'hui, comme *inventeure*, *chirurgienne*, *venderesse* (Académie française 2019) ou *écrivaine*, si « honnie » de certains (Develey 2018), ne sont pas nouvelles ; au contraire, elles ont bien été en usage à certaines époques, par exemple au Moyen Âge. Le mot polonais *papieżyca* (*papesse*), également utilisé à l'époque médiévale, a été ensuite supplanté par sa forme masculine, par exemple dans la traduction du titre du roman d'Emmanuel Roïdis *Papież Joanna* (*La Papesse Jeanne*) (Łaziński 2006 : 247, dans Skudrzyk 2020 : 252). On remarque aussi l'usage ancien du « féminin conjugal » qui « rapporte la dénomination féminine à l'épouse du titulaire d'une fonction, d'un mandat ou d'une charge » (Académie française 2019), qui, d'après Cerquiglini (*cf.* Develey 2018) s'est répandu au XIX^e siècle et dont l'une des « conséquences » caricaturales serait la forme étudiante, définie par le Littré comme « grisetite du Quartier latin » (Cerquiglini 2018, dans Pires 2020).

La première moitié du XX^e siècle voit un tournant vers la féminisation en France et en Pologne. Dans un numéro de *Poradnik Językowy* de 1904, on pouvait lire : « Nous protestons solennellement contre la violation de la langue polonaise et la combinaison du titre Dr [masculin] avec des noms féminins

8 L'adjectif *neutre* ne réfère pas ici au genre neutre en polonais.

au lieu du titre féminin *Drka* »⁹ (Skudrzyk 2020 : 249). En France, pendant la seconde moitié du XX^e siècle, « des femmes se sont accommodées des appellations masculines parce qu'elles avaient à cœur de marquer, dans la dénomination de leur métier, l'égalité de compétence et de mérite avec les hommes qui avait permis ce qu'elles regardaient comme une conquête » (Académie française 2019). En Pologne, on observe un phénomène similaire. Les femmes choisissaient la neutralisation, considérée comme plus noble (Woźniak 2014, dans Szpyra-Kozłowska 2019). C'est à partir des années 1990 que la tendance à l'usage des formes symétriques commence à prévaloir (Latos 2020), ce qui est « un signe que les locuteurs ressentent le besoin d'accroître la visibilité des femmes dans la langue » (RJP 2019).

5. Corpus de textes et enseignement du français

5.1. Les grandes quantités de données textuelles et l'enseignement du français

Face au Big Data et aux méthodes statistiques qui ont révolutionné l'époque postmoderne, les concepteurs de l'enseignement des langues étrangères proposent également d'intégrer les données textuelles sous forme de DDL, approche inductive introduite par Johns (1991), dans laquelle l'apprenant analyse des données langagières pour découvrir des régularités linguistiques. L'accès et le traitement de grandes quantités de données imposent l'utilisation d'outils analytiques automatisés comme les concordanciers ou les outils d'extraction de cooccurrences ou de voisinages offerts par les logiciels de corpus de textes. Le recours aux corpus dans l'enseignement des langues étrangères s'explique par leurs traits définitoires : volume, authenticité et représentativité (Macaire et Boulton 2014). Les données langagières considérées comme « un échantillon de langue »¹⁰ (Sinclair 1996 : 4), fournissant des informations sur des patrons lexicaux et leur fréquence, sont indispensables pour attester les phénomènes langagiers récents et dynamiques (Żmigrodzki 2015, dans Latos 2020) comme la féminisation des noms de métiers. De plus, la nature des corpus permet de « sortir de l'exemplarité qui a longtemps servi de support à la compréhension du fonctionnement de la langue-cible en situation d'apprentissage des langues » (Ciekanski 2014 : § 9). Le corpus de textes place le contexte d'usage « au cœur de l'appréhension de la langue-cible » (*ibidem*).

L'étude de corpus présente certaines particularités épistémologiques cruciales pour les démarches didactiques. Elle s'appuie sur des données non structurées, souvent fragmentaires, utilisées de manière subjective, voire parfois incorrectes (Zufferey 2020). Par conséquent, leur interprétation doit être très prudente, et, avant tout, on ne peut pas tirer de conclusions définitives sur l'absence de certains faits linguistiques dans le corpus, sa représentativité étant un idéal visé, mais difficile à atteindre en pratique.

9 Pl. « Protestujemy uroczysto przeciwko gwałceniu języka polskiego i łączeniu z nazwiskami żeńskimi tytułu Dr (Doktor) zamiast *Drka* (Doktorka) ».

10 « a sample of the language ».

5.2. Méthodologie et outil d'analyse

Dans l'enseignement des langues étrangères, nous distinguons *grosso modo* deux approches s'appuyant sur les corpus de textes : la *corpus-based*, qui favorise l'emploi de données didactisées, réduites ou filtrées (Di Vito 2013), et la *corpus-driven*, choisie pour notre recherche, dans laquelle les apprenants doivent explorer eux-mêmes les données dans le corpus, sans hypothèses préalables. L'avantage de cette approche est que l'apprenant suit le modèle *concordance-based*, qui consiste à identifier un problème, puis à classer des données explorées pour ensuite en tirer des conclusions *généralisantes* : *I(dentify) – C(lassify) – G(eneralise)* (Johns 1991). La méthodologie favorisée par la linguistique de corpus est quantitative, basée sur la fréquence des lexèmes, et elle permet ensuite de relever des régularités lexicales – cooccurrences et voisinages – définies, dans les corpus de la LCC auxquels nous avons recouru, comme « les mots qui apparaissent souvent ensemble. Cela englobe le voisin immédiat à gauche, le voisin immédiat à droite (voisinages), ou les mots dans la même phrase¹¹ » (LCC). Leur pertinence est calculée par la mesure d'association entre les mots *log-likelihood*.

La LCC est dotée d'une interface graphique facilitant une démarche didactique. Elle assure la visualisation des cooccurrences les plus significatives sous la forme d'un graphe offrant un premier aperçu des combinaisons principales dans lesquelles le lexème en question apparaît. La LCC fournit également les paramètres et fonctionnalités suivants : le nombre d'occurrences, la classe de fréquence¹², l'extraction de cooccurrences et les exemples de cooccurrences. La classe de fréquence est essentielle car elle permet de comparer de façon plus fiable les fréquences des unités lexicales étant donné que les mots de fréquence similaire sont regroupés en classes et que ce paramètre « change rarement parmi différents corpus » (LCC). Le lexème le plus fréquent dans un corpus a une classe égale à zéro. Les lexèmes très rares ont des classes égales à 20 ou plus.

La perspective contrastive franco-polonaise a été réalisée par le recours à des corpus polonais et français faisant partie de la même collection de corpus, ce qui signifie que tous les corpus de la collection ont été élaborés suivant une même méthodologie de collecte des données, en employant les mêmes mesures d'association entre les mots pour identifier les cooccurrences et les voisinages. La comparabilité des données est ainsi accrue.

Les aspects culturel et social de la problématique étudiée peuvent être réalisés à travers l'analyse de corpus en s'appuyant sur les fréquences d'occurrence des lexèmes analysés et leurs classes de fréquence, étant donné que « les lexèmes les plus fréquents désignent les réalités les plus saillantes » (Koselak 2003). Wierzbicka explique cette corrélation de la manière suivante :

Quoique le vocabulaire soit sans aucun doute un indicateur clé des caractéristiques spécifiques des cultures, ce n'est bien sûr pas le seul. La fréquence d'usage est un indicateur qui est souvent négligé. Par exemple, bien qu'un mot anglais particulier puisse avoir le même sens qu'un mot russe, si le mot

11 « those words that occur noticeably often together. This may be the case as immediate left neighbour, as immediate right neighbour (voisinages), or in the same sentence ».

12 La classe de fréquence est calculée selon l'algorithme suivant : la fréquence du mot le plus fréquent est divisée par la fréquence du mot en question et le logarithme de base 2 du résultat est arrondi au nombre entier suivant (LCC).

anglais est très couramment utilisé et le mot russe est rare (ou vice versa), cette différence culturelle paraît plus saillante¹³ (Wierzbicka, 1997 : 12).

6. Présentation du projet

Dans le cadre de notre recherche-action¹⁴, nous avons conçu un projet pour les apprenants afin qu'ils appréhendent mieux le processus de féminisation des noms de métiers dans sa dimension linguistique, culturelle et sociale. À cette fin, il fallait choisir et analyser dix formes féminines de noms de métiers en français et leurs équivalents polonais, dont cinq plus classiques et cinq moins fréquentes. Le choix des formes féminines se faisait principalement sur la base de ressources dictionnaires. Il était également possible de former soi-même des formes féminines françaises et polonaises en s'appuyant sur la connaissance des règles de formation du féminin, afin de vérifier leurs occurrences dans le corpus.

L'analyse s'est articulée en deux étapes, dont la première comprenait une analyse lexicographique fondée sur des dictionnaires disponibles sur Internet, comme *Le Robert*, *le Larousse*, *le Trésor de la langue française informatisé*, et d'autres choisis par les étudiants. La deuxième était basée sur la LCC et, facultativement, sur Frantext¹⁵. Les analyses consistaient à consulter les définitions dictionnaires des lexèmes choisis et à comparer leurs contenus. Ensuite, il fallait consulter les paramètres proposés par la LCC pour ces lexèmes et, éventuellement, par Frantext, comme la fréquence, la classe de fréquence, les cooccurrences et les voisinages, afin de comprendre quelles formes féminines de noms de métiers étaient utilisées et avec quelle fréquence en français et polonais.

Le projet a été réalisé en binômes à distance avec 60 étudiants de première année de philologie romane, dans le cadre de leur module « technologies de l'information », un module considéré comme complémentaire par rapport aux cours de grammaire ou de français pratique. Rappelons que le projet s'adressait à des apprenants débutants et avancés, ce qui a imposé des contraintes thématique et langagière¹⁶. La féminisation des noms de métiers semblait un sujet approprié à ces deux types de public, son côté linguistique offrant une large gamme de complexité et sa dimension culturelle et sociale rendant cette problématique pertinente pour tous. La dimension culturelle et sociale du projet a été réalisée suivant la méthodologie présentée dans la partie 5.2.

13 « Although elaboration of vocabulary is undoubtedly a key indicator of the specific features of cultures, it is of course not the only one. A related one that is often overlooked is frequency of use. For example, though a particular English word can be matched in meaning with a Russian word, if the English word is very common, and the Russian rarely used (or vice versa), this difference suggests a difference in cultural salience ».

14 La recherche action est « un champ [...] de la recherche éducative dont le but primordial est la reconnaissance des demandes des enseignants pour passer de l'étape de la réflexion organisée à la pratique de classe » (Catroux 2002).

15 Les fonctionnalités de Frantext sont plus compliquées à utiliser, notamment pour les étudiants de première année. Il n'offre pas d'outils de présentation graphique. Quant à la problématique du projet, le contenu de Frantext se prête plutôt à une étude diachronique, qui n'était pas l'objectif principal du projet. Le but du recours à ce corpus était de proposer un travail supplémentaire à des étudiants souhaitant approfondir leur connaissance de la problématique étudiée.

16 Les étudiants ont pu rédiger leurs projets en français ou en polonais. Pour citer des passages écrits en polonais, nous les traduisons en français.

7. Analyse des résultats

L'ensemble des rapports contenant les analyses et les commentaires rédigés par les étudiants compte 70 000 mots. Les apprenants ont choisi 116 différents noms de métiers, parmi lesquels les 10 lexèmes les plus fréquents suivants : *actrice* (13), *coiffeuse* (10), *vendeuse* (9), *éboueuse* (5), *maçonne* (4), *charpentière* (4), *avocate* (3), *bouchère* (3), *mineuse* (3).

L'analyse des travaux a révélé plusieurs axes de réflexion des étudiants dont six seront commentés dans les sections suivantes de manière sélective vu les contraintes rédactionnelles de l'article.

7.1. Contextes et causes de la féminisation des noms de métiers

Dans presque tous les travaux, avant de passer à la partie analytique, les étudiants ont cherché à esquisser les contextes divers – sociaux, professionnels, culturels ou historiques – liés à la féminisation des noms de métiers. Ils l'ont fait en se référant à des sources choisies eux-mêmes, en consultant, par exemple, des documents rédigés par l'Académie française ou des articles de presse, telle une interview avec le linguiste B. Cerquiglini.

Les binômes A1 et A8 ont mentionné des contextes historiques de la féminisation, comme « l'accès généralisé des femmes au travail, ce qui n'était pas évident avant la révolution industrielle » (A1) et le droit de vote « très tardif en France » (A8). Ils ont remarqué aussi que ce processus « vise à mettre en valeur le rôle des femmes dans la vie professionnelle » (A2) et « dans la vie sociale » (A1). Le binôme A16 a introduit une autre perspective en observant que « autrefois, paradoxalement, les formes féminines des noms de métiers de certains mots étaient beaucoup plus populaires qu'aujourd'hui ». Les groupes A2 et A13 ont constaté en observant la classe de fréquence que l'appellation *doctoresse* était « peu employée en France peut-être parce que le suffixe *-esse* paraît ironique ou péjoratif ». Enfin, certaines remarques se réfèrent, parfois directement, à des autorités comme l'Académie française (A1), Bernard Cerquiglini (A9) ou la sociologue Danièle Linhart (A10). La diversité des contextes mentionnés par les étudiants est, à notre sens, révélatrice de leur autonomie¹⁷ intellectuelle. Ils exploitent des sources variées qu'ils recherchent eux-mêmes. Cela a pour conséquence un vrai engagement dans le projet.

7.2. Relation langue-culture

Les réflexions, dans plusieurs travaux, témoignent de la conscience qu'ont les étudiants du rôle de la langue dans la culture et de son importance pour l'identité nationale et individuelle. Dans leur introduction, les étudiants du groupe A22 constatent que « la langue a toujours été le berceau de la culture et du patrimoine national de toute communauté. Elle fait partie de l'identité nationale qui nous donne le sentiment de faire partie d'un ensemble plus vaste ». Plus intéressant encore, nous avons trouvé dans les travaux des remarques de nature cognitive, comme celle-ci : « la langue influence la perception du monde et notre façon de penser ». Cela explique, selon ces étudiants, l'importance de l'adaptation de la langue, par le processus de la féminisation, à certains principes pour qu'elle puisse à son tour façonner notre mentalité.

¹⁷ Dans notre projet, nous ne tentons pas de mesurer le niveau d'autonomie, mais uniquement d'identifier des comportements autonomes chez les apprenants.

7.3. Obstacles à la féminisation

46 De nombreux étudiants abordent les problèmes de polysémie auxquels se heurte la féminisation (A10, A9, A7, A13), en citant aussi des lexèmes qui ne figurent pas dans les manuels, comme *maçonne* ou *mineuse*, qui désignent également des insectes. Certains étudiants remarquent une polysémie parallèle en polonais : *maçonne*, éboueuse – *murarka*, *śmieciarka*.

Chez le groupe A19, nous pouvons lire : « L'un des arguments les plus importants contre la féminisation de la langue est que certains mots ne devraient pas être utilisés au féminin parce qu'ils sont polysémiques. Il y a donc un risque de confusion. Néanmoins, la forme masculine de certains titres professionnels peut également avoir plusieurs significations : par exemple, *avocat* signifie à la fois un fruit et un métier ».

7.4. Dimension interculturelle

Le projet a fourni différentes observations de nature interculturelle. En cherchant des équivalents polonais, et même parfois anglais, les étudiants constatent qu'il est difficile d'en proposer pour certains noms de métiers à cause de la synonymie (A1, A16) ou du « féminin conjugal », c'est-à-dire des formes en *-owa*, qui, en polonais, signifient « femme de ». Le groupe A1 reste indécis face à ces formes, proposant d'un côté comme équivalent de *colonelle* la forme *pulkownikowa*, qui désigne normalement la femme d'un colonel, et de l'autre, comme équivalent du mot *ambassadrice*, le mot *ambasadorka*, un néologisme féminin, peu fréquent en polonais¹⁸, mais qui est une alternative à *ambadorowa*, signifiant la femme d'un ambassadeur

Le binôme A16 attire l'attention sur l'équivalence de certains stéréotypes liés, dans les deux langues, aux termes *couturier / couturière* et *krawiec / krawcowa*, en observant qu'« il est intéressant de constater que, lorsqu'on parle d'une personne qui exerce une profession plus élitiste (dans ce cas, la personne la plus importante dans une maison de couture), on utilise la forme masculine, alors qu'une personne "terre à terre", qui coud ou répare des vêtements, est désignée par la forme féminine ».

7.5. Comparaison entre les dictionnaires et le corpus de textes

En étudiant les lexèmes choisis, plusieurs étudiants ont observé des incohérences dans les dictionnaires et des divergences entre les contenus dictionnaires et les données de corpus. Nous pouvons lire : « Ni le Larousse ni le CNRTL n'incluent ce substantif [*éboueuse*] dans leurs bases de données en ligne. Cependant, le Robert propose une définition pour *éboueur/ éboueuse* » (A15).

Les étudiants remarquent que les corpus permettent de compléter les informations dictionnaires par des paramètres liés à la fréquence. Grâce aux corpus, nous pouvons constater que certaines formes proposées par les dictionnaires concernant des phénomènes linguistiques très dynamiques sont rarement utilisées (A12), par exemple les formes *éboueuse*, dont la classe de fréquence est haute (24), *soldate* (18) ou *avocate* (14). Il conviendrait pourtant de compléter cette observation en expliquant que les raisons de la faible fréquence peuvent être multiples.

Ces observations semblent précieuses chez de futurs philologues et peuvent indiquer que le projet a contribué au développement de leur pensée critique et de leur capacité heuristique.

18 Sa classe de fréquence est de 17 (LCC).

7.6. Usage du corpus de textes

Le corpus étant un outil tout à fait nouveau pour tous les étudiants, l'observation de sa mise en pratique est particulièrement intéressante. En premier lieu, dans l'ensemble des travaux des apprenants, les lexèmes comme *częsty*, *fréquent* et leurs dérivés (*najczęstszy*, *częstszy*, (*le*) *plus fréquent*, *frekwencja*, *częstotliwość*) ont été utilisés 160 fois, ce qui permet de constater que tous les étudiants ont eu recours au critère de fréquence. Par la suite, ils ont comparé les classes de fréquence des lexèmes en question, par exemple de *présidente* (11), *directrice* (11), *professeure* (15), qui se caractérisent par des classes de fréquence relativement hautes, spécifiques des lexèmes relativement « peu typiques dans le corpus » et ont constaté que « 4 mots analysés sur 10 ont une classe proche de 20 (18–21), ce qui les rend extrêmement rares » (A13). Cependant, les formes masculines des lexèmes analysés sont plus ou beaucoup plus fréquentes que leurs équivalents féminins (A13, A16, A17) vu leurs classes de fréquence plus basses : *docteur* (classe 11) / *docteure*, *doctoresse* (18), *vendeur* (12) / *vendeuse* (15), ce qui ne peut pas être déduit des contenus dictionnaires.

Afin de distinguer l'emploi féminin des formes épiciques, les étudiants ont effectué « manuellement » une analyse morphologique d'autres mots dans la phrase : « **Journaliste indépendante [...]** », « **Journaliste débutante, plus jeune de quelques mois, elle venait [...]** », « **Journaliste spécialisée [...]** ».

L'étude des cooccurrences significatives a apporté des combinaisons lexicales intéressantes, parmi lesquelles celles comprenant un nom de métier au féminin et l'adjectif *jeune* : *jeune doctoresse*, *jeune avocate*, *jeune serveuse*, *jeune soldate*, *jeune infirmière*. Il est à noter que cet adjectif est absent des cooccurrences des formes masculines analysées.

7.7. Intérêt pour la problématique

En analysant le corpus contenant tous les travaux, nous avons constaté la présence de lexèmes (47) exprimant l'intérêt pour la problématique étudiée : *interesujący* (6), *ciekawyy* (21), *intéressant* (7), *warto (il vaut la peine de)* (13). Cela peut être confirmé par la conclusion du groupe A18 : « Ce projet nous a donné l'occasion de nous pencher sur ce processus qui est très actuel et pertinent, et qui montre la nouvelle approche de la société par rapport au sujet et son besoin de changement en faveur des femmes ».

L'intérêt pour la thématique du projet peut être également confirmé par une volonté d'explorer à fond certains lexèmes rares comme *sculptrice* (classe de fréq. LCC 18, Frantext, fréq. 29) et *sculpteuse* (classe de fréq. LCC 22, Frantext fréq. 4) (A19), ce qui s'est traduit par un recours au corpus facultatif Frantext et la découverte de l'une de ses fonctionnalités importantes : le filtre, qui permet de sélectionner des exemples du XX^e siècle.

8. Conclusion

Dans la présente étude nous avons voulu mettre en lumière le fait que la féminisation des noms de métiers abordée à travers une analyse de corpus, novatrice pour les apprenants, pouvait révéler sa complexité linguistique et ses aspects socio-culturels. Cette recherche-action, principalement conçue afin de renforcer les compétences lexicales et grammaticales des étudiants de première année de philologie

romane, semble aussi contribuer au développement de leur esprit critique, notamment par rapport au corpus de textes en tant que nouvel outil d'apprentissage, de leurs compétences heuristiques et de leur autonomie, les deux dernières étant très prisées dans le contexte éducatif, mais également importantes dans l'usage quotidien face au Big Data.

Une conclusion importante est que les corpus de texte apportent des contenus complémentaires par rapport aux ressources lexicographiques. Ils contiennent des informations sur l'usage qui sont particulièrement intéressantes dans le cas des phénomènes linguistiques en cours d'évolution. Cela jetterait même un nouvel éclairage sur la perception de la norme linguistique, façonnée par l'usage. Un autre apport du projet, dans notre perspective didactique, serait l'intérêt des étudiants pour cette problématique complexe, qui se traduit par leur réflexion sur la langue et le lien qu'ils ont remarqué avec la réalité sociale et culturelle leur permettant d'arriver au « au sujet parlant, *homo loquens*, à sa mentalité, à son système de valeurs et à sa façon de percevoir et de conceptualiser le monde »¹⁹ (Bartmiński et Zinken 2009 : 11).

Bibliographie

- Bartmiński, Jerzy (2018) « O założeniach i postulatach lingwistyki kulturowej (na przykładzie definicji PRACY). » [In :] *Półrocznik Językoznawczy Tertium*. Vol. 3 (1) ; 26–55.
- Bartmiński, Jerzy, Joerg Zinken (2009) *Aspects of Cognitive Ethnolinguistics*. Sheffield, Oakville : Equinox.
- Bell, Allan (2016) « Labov in sociolinguistics : An introduction. » [In :] *Journal of sociolinguistics*. Vol. 20 (4) ; 397–398.
- Catroux, Michèle (2002) « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique. » [In :] *Cahiers de L'ALPIUT*. Vol. XXI ; 8–20.
- Ciekanski, Maud (2014) « Les corpus : de nouvelles perspectives pour l'apprentissage des langues en autonomie ? » [In :] *Les Cahiers de l'Alcedle*. Vol. 11 (1), <https://journals.openedition.org/rdlc/1710#:~:text=La%20nature%20des%20corpus%20permet,appr%C3%A9hension%20de%20la%20langue%20cible> (consulté le 20/02/2023).
- Di Vito, Sonia (2013) « L'utilisation des corpus dans l'analyse linguistique et dans l'apprentissage du FLE. » [In :] *Corpus et apprentissage du français*. Vol. 68–69 ; 159–176.
- Dubois, Jean (1973) *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Johns, Tim (1991) « Should you be persuaded : Two samples of data-driven learning materials. » [In :] Tim Johns et Philip King (éds.) *Classroom Concordancing. ELR Journal*. Vol. 4 ; 1–16.
- Koselak, Arkadiusz (2003) « La sémantique naturelle d'Anna Wierzbicka et les enjeux interculturels. » [In :] *Questions de communication*. Vol. 4 ; 83–95.
- Latos, Agnieszka (2020) « Feminytywy w stanowiskach Rady Języka Polskiego. Język a ewolucja normy społecznej. » *Postscriptum Polonistyczne*. Vol. 2 (26) ; 227–242.
- Lenoble-Pinson, Michèle (2008) « Mettre au féminin les noms de métier : résistances culturelles et sociolinguistiques. » *Le français aujourd'hui*. Vol. 163 (4) ; 73–79.
- Macaire, Dominique, Alex Boulton (2014) « Notion de corpus et didactique des langues. » [In :] *Les Cahiers de l'Alcedle*. Vol. 11 (1), <https://journals.openedition.org/rdlc/1665> (consulté le 20/02/2023).

19 « the speaking subject, *homo loquens*, his perception and conceptualization of the word, mentality and value system ».

- Michaud, Guy, Edmond Marc (1981) « Langue, discours, société. » [In :] Guy Michaud et Edmond Marc (éds.) *Vers une science des civilisations*. Paris : Éditions Complexe ; 137–154.
- Paveau, Marie-Anne (2002) « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques. » [In :] *Le français aujourd'hui*. Vol. 136 ; 121–128.
- Pires, Mat (2020) « Bernard Cerquiglini, Le ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms. Paris, Seuil, 2018, 200 p. » (compte rendu) [In :] *Langage et société*. Vol. 169 ; 196–199, <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2020-1-page-196.htm> (consulté le 20/02/2023).
- Sinclair, John (1996) *Preliminary recommendations on Corpus Typology. Rapport Technique*. Pise : EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards), <https://ilc.cnr.it/EAGLES96/corpusTyp/corpusTyp.html> (consulté le 20/02/2023).
- Skudrzyk, Aldona (2020) « Od prorokini do marszałkini, czyli o derywacji w miarę potrzeb. » [In :] *Studia Linguistica*. Vol. 15 ; 247–254.
- Szpyra-Kozłowska, Jolanta (2019) « Premiera, premierka czy pani premier ? Nowe feminatywy w ujęciu ankietowym. » [In :] *Język Polski*. Vol. XCIX ; 24–40.
- Zufferey, Sandrine (2020) *Introduction à la linguistique de corpus*. Berne : ISTE.
- Wierzbicka, Anna (1997) *Understanding cultures through their key words*. New York, Oxford : Oxford University Press.

Ressources Internet

- Académie française (2014) « La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres – Mise au point de l'Académie française. », <https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie> (consulté le 20/02/2023).
- Académie française (2019) « La féminisation des noms de métiers et de fonctions. », https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (consulté le 20/02/2023).
- Bańko, Mirosław (2012) « Posel czy posłanka? » [In :] Poradnia językowa PWN, <https://sjp.pwn.pl/poradnia/haslo/posel-czy-poslanka;12836.html> (consulté le 20/02/2023).
- Cerquiglini, Bernard (2019) « L'adhésion de l'Académie française à la féminisation des noms n'est pas une reddition anecdotique. » [In :] *Le Monde*, 05/03/2019, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/03/05/l-adhesion-de-l-academie-francaise-a-la-feminisation-des-noms-n-est-pas-une-reddition-anecdotique_5431638_3232.html (consulté le 20/02/2023).
- Chaverou, Éric, Fiona Moghaddam (2019) « Féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française. » [In :] *Radio France*, 28/02/2019, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/feminisation-des-noms-petite-revolution-a-l-academie-francaise-4560490> (consulté le 20/02/2023).
- Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Journal Officiel de la République Française*, 16.03.1986 ; 4267, <https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=yEZPdHxpJ06GXharFnNh> (consulté le 20/02/2023).
- Develey, Alice (2018) Bernard Cerquiglini : « L'histoire de la langue française montre une inégalité homme femme. » [In :] *Le Figaro*, 10/10/2018, <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2018/10/10/37002-20181010ARTFIG00046-bernard-cerquiglini-l-histoire-de-la-langue-francaise-montre-une-inegalite-homme-femme.php> (consulté le 20/02/2023).
- Larousse en ligne, <https://www.larousse.fr/> (consulté le 20/02/2023).
- Leipzig Corpora Collection (LCC), <https://corpora.uni-leipzig.de/en?corpusId=fra>, https://corpora.uni-leipzig.de/en?corpusId=pol_newscrawl_2011 (consulté le 20/02/2023).

Rada Języka Polskiego (2012) « Stanowisko Rady Języka Polskiego w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów, przyjęte na posiedzeniu plenarnym Rady 19 marca 2012 roku. », <https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1359:stanowisko-rady-jzyka-polskiego-w-sprawie-eskich-form-nazw-zawodow-i-tytuow&catid=109> (consulté le 20/02/2023).

Rada Języka Polskiego (2019) « Stanowisko Rady Języka Polskiego przy Prezydium PAN w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów (25 XI 2019 r.). », https://rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=1861:stanowisko-rjp-w-sprawie-zenskich-form-nazw-zawodow-i-tytulow (consulté le 20/02/2023).

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), <http://www.atilf.fr/tlfi> (consulté le 20/02/2023).